



Fédération
des acteurs de
la solidarité

PAYS DE LA LOIRE

CATALOGUE DES FORMATIONS

2024
Semestre 2

Accueillir et accompagner
Connaître et comprendre
Stratégie et qualité

ORGANISME DE FORMATION CERTIFIÉ

Qualiopi
processus certifié

■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Certification qualité délivrée au titre
de la catégorie **Actions de formation**



Fédération
des acteurs de
la solidarité

PAYS DE LA LOIRE



ÉDITO

L'équipe de la Fédération des acteurs de la solidarité vous présente dans ce catalogue l'ensemble des formations retenues pour l'année 2024.

Suite à sa certification Qualiopi, l'organisme de formation de la FAS Pays de la Loire est toujours engagé dans sa démarche d'amélioration de la qualité et propose pour cette année 2024 des formations élaborées sur mesure en fonction des enjeux et questions remontées par les équipes des structures de lutte contre l'exclusion. L'organisme de formation de la FAS Pays de la Loire élargit également sa communauté d'intervenant-e-s et d'expert-e-s afin de diversifier les compétences et les approches sur le travail social, médico-social, socio-professionnel et leurs environnements.

Ce travail d'ingénierie pédagogique est pour la Fédération des acteurs de la solidarité Pays de la Loire un levier essentiel pour répondre aux enjeux des métiers de l'humain et améliorer l'accueil, l'accompagnement et l'organisation des parcours des personnes concernées.

C'est pourquoi vous trouverez des formations nouvelles dans ce catalogue 2024 sur lesquelles j'attire votre attention :

- La formation sur l'interculturalité vise à mieux prendre en compte les différences et à installer un cadre collectif permettant l'expression de chacune et la garantie de trouver sa place dans l'équipe.
- La formation sur l'accompagnement des personnes sous addiction permet à travers des apports théoriques et un travail sur les pratiques de prendre en compte la santé des personnes concernées dans un objectif de réduction des risques.
- La formation sur les discriminations dans le champ de l'accompagnement social favorise l'appréhension des enjeux et l'outillage des professionnel-le-s pour adapter leurs postures et leurs pratiques d'accompagnement pour construire un cadre d'intervention plus inclusif.
- La formation sur les nouvelles modalités d'évaluation des Etablissements et Services sociaux et Médico-sociaux, menée en partenariat avec le CREA Pays de la Loire, offre tout le contenu nécessaire pour mener à bien les nouvelles démarches d'amélioration de la qualité au sein des organisations.

- Enfin notre dernière fierté, la relance en Pays de la Loire de la formation Encadrant.e Technique d'Activités d'Insertion par l'Economique. Cette formation en alternance permet la reconnaissance par un titre professionnel des compétences de l'encadrant.e technique.

Au-delà de ces nouveautés, le catalogue 2024 reprend également des thématiques de formation fortement demandées chaque année mais avec un contenu à chaque fois actualisé et retravaillé selon le renouvellement des intervenant.e-s et les contextes d'intervention.

Vous retrouverez donc dans les pages suivantes l'ensemble des sujets sur lequel l'organisme de formation de la FAS Pays de la Loire peut vous accompagner. Comme à notre habitude nous avons programmé des dates pour des sessions de formations en inter établissements sur l'année 2024. L'ensemble des différents contenus de formation présentés dans ce catalogue peut être également décliné en intra établissement selon les besoins et la réalité de fonctionnement de votre structure.

L'équipe de l'organisme de formation de la FAS Pays de la Loire reste disponible pour travailler avec vous l'offre de formation qui vous sera la plus adaptée, n'hésitez donc pas à solliciter vos interlocuteur.rice-s FAS régionaux-ales habituel.le-s pour accompagner au plus près vos équipes dans leurs pratiques.

Face aux défis des métiers de l'humain à venir, la formation continue des professionnel.le-s demeure, nous en sommes convaincu.e-s l'une des solutions les plus pertinentes pour redonner du sens à l'accompagnement des personnes au quotidien et poursuivre nos missions de solidarité.

Solidairement,
Jean-Claude LAURENT, Président

En partenariat avec :



CALENDRIER DES FORMATIONS 4

LA FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ EN PAYS DE LA LOIRE 6

UN ORGANISME DE FORMATION CERTIFIÉ QUALIOP1 6

UNE ÉQUIPE MOBILISÉE ET DES FORMATS ADAPTÉS POUR VOUS ! 7

NOS FORMATIONS

ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER 8

CONNAÎTRE ET COMPRENDRE 26

STRATÉGIE ET QUALITÉ 32

FORMATION ETAIE 36

FONCTIONNEMENT DE L'ORGANISME DE FORMATION 38

PLAN D'ACCÈS 42

NOTES 43

CALENDRIER 2024

	FORMATIONS PROGRAMMÉES	DATES
●	Se préparer aux nouvelles modalités de l'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux	21h 15, 16 février et 11 avril
	De l'hébergement au logement : faire évoluer les pratiques d'accompagnement	21h Dates à venir
	Prévenir et accompagner les situations d'agressivité et de violence	21h 3, 4 octobre et 19 novembre
●	Réduction des risques-alcool : l'accompagnement des consommations en structure	21h 7, 8 octobre et 22 novembre
●	Comprendre et lutter contre les discriminations dans le secteur de l'accompagnement social et de la lutte contre l'exclusion	21h 14, 15 et 16 octobre
	Encadrer des salarié·e·s en situation de production vers l'emploi durable	28h 15, 16 octobre et 3, 4 décembre
	Les fondamentaux du droit des personnes étrangères	21h 4, 5, 6 novembre 2024 et 23 janvier 2025
	Le management au service de la dynamique d'équipe dans le travail social	14h 15 mars, 29 mars (matin) et 19 avril (matin)

■ Accueillir et accompagner ■ Connaître et comprendre ■ Stratégie et qualité ● Nouvelles formations 2024

* Durée d'intervention personnalisée

FORMATIONS À PROGRAMMER SELON VOS DEMANDES		DATES
Travail social et accompagnement des publics au numérique	14h	Dates à définir ensemble
Le développement du pouvoir d'agir des personnes	28h	
Droits des personnes accueillies et accompagnées : mieux comprendre les enjeux du consentement	14h	
Rendre sa communication écrite plus accessible à tous les publics	14h	
● L'approche interculturelle appliquée à la pratique professionnelle	21h	
Les clés pour une approche sécurisée et accueillante des personnes en souffrance psychique	21h	
L'accès aux prestations sociales des personnes étrangères	14h	
S'initier à la médiation active	14h	
Accueil, hébergement, insertion par le logement - spécifique professionnels des fonctions supports	7h	
L'insertion par l'activité économique	7h	
Le secteur de la demande d'asile	7h	
Les dispositifs d'accès à la santé	7h	
Participation des personnes accompagnées : de la théorie à la mise en œuvre	*	
Elaborer ou réactualiser son projet de structure	*	

FORMATION ETAIE

Retrouvez les dates de la formation d'encadrant.e technique d'activités d'insertion par l'économique de la session 2023-2025 en Pays de la Loire en page 36 du catalogue.

La FAS en Pays de la Loire

La Fédération des acteurs de la solidarité est un réseau d'associations de solidarité et d'organismes qui accueillent et accompagnent les plus démunis.

La Fédération a pour objet la prévention des situations de pauvreté et l'inclusion de toutes et tous à notre société. Elle promeut l'accompagnement social global et favorise les échanges entre les acteur·rice·s de l'Economie Sociale et Solidaire.

La Fédération est composée d'un siège national et de 13 associations régionales. Elle regroupe au national 870 adhérents comprenant quelques 1800 établissements.

CHAQUE ANNÉE...

70

associations et organismes adhérents
accompagnent ...

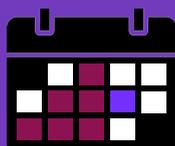
80 000

personnes en situation de pauvreté
et de précarité en Pays de la Loire

La Fédération a mis en place puis développé un
Organisme de Formation ouvert à tous.



376 apprenant·e·s



110 jours de formation



289 520 heures de formation

AUTRES CHIFFRES CLÉS

Chiffres sur l'année 2023

- 96% d'assiduité aux formations dispensées
- 89% de satisfaction des apprenant·e·s pour l'ensemble des formations
- Les formations les plus demandées (à 90%) relèvent de la catégorie « Accueillir et accompagner ».

UN ORGANISME DE FORMATION CERTIFIÉ QUALIOPi

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Certification qualité délivrée au titre
de la catégorie **Actions de formation**

UNE ÉQUIPE MOBILISÉE ET DES FORMATS ADAPTÉS POUR VOUS !

Une équipe de salarié-e-s aux compétences élargies

Les salarié-e-s de la Fédération sont formé-e-s à la méthodologie et au développement de projet, à l'évaluation des politiques publiques ainsi qu'aux méthodes d'animation participatives. Ils bénéficient d'une connaissance fine des enjeux territoriaux ainsi que des évolutions et actualités des différents champs d'intervention de la Fédération.

Des formateur-riche-s spécialisé-e-s

La Fédération s'appuie sur un réseau de formateur-riche-s et de consultant-e-s spécialisé-e-s qui interviennent régulièrement en fonction des besoins des organismes de lutte contre l'exclusion.

Un réseau de professionnel-le-s expert-e-s

Les adhérents de la Fédération des Acteurs de la Solidarité des Pays de la Loire ont développé une expertise de leurs pratiques et de leur secteur d'intervention qu'ils mettent volontiers à disposition dans le cadre de formations, d'accompagnements ou de transferts des savoir-faire.



→ Formations en intra

Groupe constitué d'une équipe de salarié-e-s et/ou de bénévoles d'une même structure

→ Formations en inter

Groupe constitué de salarié-e-s provenant de différentes structures

→ Prestations d'accompagnement

Sur mesure en fonction des sujets qui vous impactent



ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER

Les sessions des formations « Accueillir et accompagner » sont destinées aux professionnel-le-s de l'accueil et de l'accompagnement dans les champs de l'insertion (hébergement logement, IAE, santé...) en poste. Ces formations visent à développer les compétences de ces salarié-e-s autour de différents enjeux prégnants ou récents dans le secteur de la lutte contre l'exclusion.

	FORMATIONS PROGRAMMÉES		DATES
●	Se préparer aux nouvelles modalités de l'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux	21h	15, 16 février et 11 avril
	De l'hébergement au logement : faire évoluer les pratiques d'accompagnement	21h	Dates à venir
	Prévenir et accompagner les situations d'agressivité et de violence	21h	3, 4 octobre et 19 novembre
●	Réduction des risques-alcool : l'accompagnement des consommations en structure	21h	7, 8 octobre et 22 novembre
●	Comprendre et lutter contre les discriminations dans le secteur de l'accompagnement social et de la lutte contre l'exclusion	21h	14, 15 et 16 octobre
	Encadrer des salarié-e-s en situation de production vers l'emploi durable	28h	15, 16 octobre et 3, 4 décembre
	Les fondamentaux du droit des personnes étrangères	21h	4, 5, 6 novembre 2024 et 23 janvier 2025

FORMATIONS À PROGRAMMER SELON VOS DEMANDES

Travail social et accompagnement des publics au numérique	14h	Dates à définir ensemble
Le développement du pouvoir d'agir des personnes	28h	
Droits des personnes accueillies et accompagnées : mieux comprendre les enjeux du consentement	14h	
Rendre sa communication écrite plus accessible à tous les publics	14h	
L'approche interculturelle appliquée à la pratique professionnelle	21h	
Les clés pour une approche sécurisée et accueillante des personnes en souffrance psychique	21h	
L'accès aux prestations sociales des personnes étrangères	14h	
S'initier à la médiation active	14h	

NOUVEAU

SE PRÉPARER AUX NOUVELLES MODALITÉS DE L'ÉVALUATION DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX

POUR QUI ?

Professionnel·le·s d'encadrement, directions, référent·e·s qualité, administrateur·rice·s, ...

Aucun prérequis

VOTRE FORMATEUR·RICE

Formatrice experte des démarches évaluatives et d'amélioration continue de la qualité dans le secteur social et médico-social

PÉDAGOGIE

- Exposés
- Apports théoriques
- Travaux en sous groupes
- Études de cas
- Retours d'expérience
- Supports
- Questionnaires d'autoévaluation des acquis
- Enquêtes pré et post formation

Session de formation réalisée en partenariat avec :



« Formation très opérationnelle ; bons supports théoriques et pratiques, illustrations avec des cas concrets »

Paroles de participant·e·s (2023)

OBJECTIFS

- Comprendre le cadre réglementaire de l'évaluation et ses enjeux
- Connaitre les méthodes d'évaluation liées au nouveau dispositif
- Connaitre les critères du référentiel d'évaluation et leurs éléments évaluatifs
- Identifier les étapes de mise en place et de pérennisation d'une démarche d'amélioration de la qualité
- Identifier les supports et méthodes permettant de préparer l'établissement et les équipes à l'évaluation externe
- Analyser par retour d'expérience les freins et leviers à la conduite du changement en matière de démarche qualité

CONTENU

Jours 1 et 2 :

- Le nouveau cadre et les nouvelles modalités de l'évaluation
- La démarche antérieure d'amélioration de la qualité : quel bilan ?
- La place des Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles
- La place de la personne accompagnée et des instances de participation
- Le référentiel : décryptage de la structure du référentiel, appropriation de la sémantique, identification et distinction des types de critères
- Exercices pratiques d'appropriation en sous-groupes
- Focus sur les critères impératifs
- Les méthodes évaluatives : accompagné traceur, traceur ciblé et audit système
- Exercices pratiques : les questions évaluatives et les éléments d'évaluation
- Les organismes accrédités et les intervenants évaluateurs : procédures et choix, analyse de propositions techniques
- Conclusion : l'autoévaluation préalable (préparation de la journée 3)

Jour 3 :

- Retour d'expériences sur l'auto-évaluation et/ou le Programme d'Amélioration Continue de la Qualité
- Mises en situation : « la visite d'évaluation : se préparer et préparer les équipes et les personnes accompagnées »

DATES

3 jours (21h)
15, 16 février et 11 avril 2024

TARIFS

Formation en inter :
100€ / adhérent
150€ / non adhérent



DE L'HÉBERGEMENT AU LOGEMENT : FAIRE ÉVOLUER LES PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT

POUR QUI ?

Travailleur·euse·s sociaux·ales de centres d'hébergement, notamment collectifs

Aucun prérequis

VOS FORMATEUR·RICE·S

Cadres de l'intervention sociale spécialisés dans l'accompagnement dans le logement

Juristes

PÉDAGOGIE

- Exposés théoriques
- Apports d'outils méthodologiques
- Travaux participatifs en sous-groupes
- Analyse de pratiques avec des professionnel·le·s
- Illustration avec des démarches innovantes
- Questionnaires d'autoévaluation des acquis
- Enquêtes pré et post formation

« Allier connaissance théorique et illustration pratique ; actus de terrain - dispositifs expérimentaux ; intervenants riches d'expérience »

Paroles de participant·e·s (2023)

OBJECTIFS

- Connaître et comprendre l'évolution récente des politiques publiques d'hébergement et d'accès au logement
- Identifier les changements de posture professionnelle qui en découlent
- Identifier les dispositifs et les outils mobilisables par les travailleur·rice·s sociaux·ales dans le cadre de l'accompagnement dans le logement
- Repérer les synergies appelées à se mettre en œuvre entre les bailleurs sociaux et d'autres professionnel·le·s du social et de la santé

CONTENU

Jour 1 : Cadrage de la philosophie du Logement d'abord et approche juridique

- Histoire, principes et orientations structurant l'évolution du secteur
- Evolution des pratiques professionnelles
- Les différents types de statuts : hébergement, sous location, location
- Les limites et leviers du statut dans la prise en charge et l'accompagnement

Jour 2 : La démarche d'accompagnement social dans le logement

- « Aller vers » les personnes dans une logique préventive
- Modalités d'intervention dans le cadre de la visite à domicile
- Le travail sur les situations de refus et de non adhésion
- Savoir habiter : co-construire le projet logement avec la personne en développant ses compétences acquises par l'acte d'habiter
- La dimension collective de l'accompagnement : la lutte contre l'isolement, l'insertion dans le quartier

Jour 3 : Appropriation des innovations sociales liées aux orientations du Logement d'abord

La capacitation ou l'approche par les compétences, la multi-référence, la pair-aidance, la pluridisciplinarité, la transdisciplinarité

DATES

3 jours (21h)

Dates à venir

TARIFS

Formation en inter :

660€ / adhérent

900€ / non adhérent

Formation en intra
dans vos locaux :

Nous consulter



Fédération
des acteurs de
la solidarité

PAYS DE LA LOIRE

PRÉVENIR ET ACCOMPAGNER LES SITUATIONS D'AGRESSIVITÉ ET DE VIOLENCE

POUR QUI ?

Intervenant-e-s sociaux-ales du champ de l'insertion (asile, hébergement, IAE, logement)

Aucun prérequis

VOTRE FORMATRICE

Formatrice spécialiste de la communication interpersonnelle, de la médiation et de l'éthique des organisations

PÉDAGOGIE

- Apports théoriques
- Partages d'expérience
- Ateliers en sous-groupes
- Relectures partagées de situations
- Questionnaires d'autoévaluation des acquis
- Enquêtes pré et post formation

OBJECTIFS

- Améliorer ses capacités à communiquer avant, pendant et après une situation délicate
- Mieux réguler ses émotions et sa posture face à des tensions
- Prévenir et identifier les éléments déclencheurs et signes de tensions
- Initier un travail sur la peur, l'assertivité et la gestion positive des conflits

CONTENU

Jour 1 : Comprendre et diagnostiquer

- Comprendre les mécanismes de l'agressivité et des conflits
- Relire et diagnostiquer des cas rencontrés
- Identifier et utiliser des leviers concrets d'évolution

Jour 2 : Traverser les situations

- Appréhender et gérer la peur, les émotions, le stress, avant pendant après
- Faire évoluer sa posture pour agir sur les comportements
- Utiliser des outils favorisant la non-violence et la prévention

Jour 3 : Mettre en place une culture de non-violence

- Gérer les situations qui dégènèrent
- Collaborer en équipe pour améliorer le climat et installer une culture de non-violence
- Savoir faire évoluer ses pratiques dans la durée

DATES

3 jours (21h)
3, 4 octobre
et 19 novembre 2024

TARIFS

Formation en inter :
660€ / adhérent
900€ / non adhérent

Formation en intra
dans vos locaux :
Nous consulter



Fédération
des acteurs de
la solidarité
PAYS DE LA LOIRE

POUR QUI ?

Professionnel-le-s du secteur Hébergement Logement et Médico-social Précarité (travailleur-euse-s sociaux-ales, cadres, intervenant-e-s du secteur social et médico-social)

Aucun prérequis

VOS FORMATEUR·RICE·S

Professionnel expert Addictions Précarités
Professionnel-le-s de l'accompagnement
Chargée de mission Santé FAS Pays de la Loire

PÉDAGOGIE

- Apports théoriques, partage et exploitation de la pratique concrète des participant-e-s, illustration avec des démarches innovantes
- Questionnaires d'autoévaluation des acquis
- Enquêtes pré et post formation

OBJECTIFS

- Situer le cadre juridique des pratiques de consommation et savoir les identifier
- Acquérir les notions d'addictologie de premier niveau
- Illustrer les stratégies de réduction des risques et des dommages (RDRD) par des expériences vécues dans des structures de l'hébergement-logement
- Construire une démarche d'accompagnement dans les consommations

CONTENU**Jour 1**

- Le cadre juridique dans les établissements d'hébergement-logement
- Définitions, approches et dimensions du soin
- Les représentations liées aux pratiques addictives

Jour 2

- Exemples de pratiques professionnelles de réduction des risques
- Le rôle de l'équipe dans une démarche d'accompagnement au changement
- Des outils à disposition des professionnel-le-s de l'accompagnement

Intersession : Observation et analyse de l'existant

Jour 3

- Réflexivité sur les pratiques
- Plan d'action

DATES

3 jours (21h)
7, 8 octobre
et 22 novembre 2024

TARIFS

Formation en inter :
660€ / adhérent
900€ / non adhérent

**Formation en intra
dans vos locaux :**
Nous consulter



Fédération
des acteurs de
la solidarité
PAYS DE LA LOIRE

NOUVEAU

COMPRENDRE ET LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS DANS LE SECTEUR DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET DE LA LUTTE CONTRE L'EXCLUSION

POUR QUI ?

Professionnel·le·s de l'insertion et de l'accompagnement social dans le secteur de la lutte contre l'exclusion

VOS FORMATEUR·RICE·S

Formateur·ice·s spécialisé·e·s dans la lutte contre les discriminations dans l'accompagnement social

PÉDAGOGIE

- Prise en compte des connaissances des participant·e·s
- Expérimentation pour favoriser l'appropriation des outils
- Questionnaires d'autoévaluation des acquis
- Enquêtes pré et post formation

OBJECTIFS

- Maîtriser le cadre juridique de la discrimination, de la non-discrimination et le situer dans son contexte professionnel
- Prendre conscience et mesurer ses possibilités d'action
- Situations vécues et améliorations concrètes

Cette formation permet aux professionnel·le·s du secteur d'appréhender dans leur intégralité les enjeux liés à la lutte contre les discriminations. Elle leur permet d'être outillé·es pour adapter leur posture et leurs pratiques afin de rendre l'environnement inclusif pour toutes

CONTENU

Jour 1 : Maîtriser le cadre juridique de la discrimination, de la non-discrimination et le situer dans son contexte professionnel

- Comprendre le vocabulaire en lien avec les discriminations
- Comprendre les mécanismes des discriminations
- Nommer les discriminations que rencontrent les publics accompagnés
- Identifier le cadre légal de la lutte contre les discriminations

Jour 2 : Prendre conscience et mesurer ses possibilités d'action

- Examiner une situation sous l'angle de l'égalité
- Appliquer des bonnes pratiques pour prévenir des situations problématiques
- Déconstruire ses représentations sur les identités de genre

Jour 3 : Situations vécues et améliorations concrètes

- Anticiper les comportements discriminants ou problématiques
- Analyser sa propre posture professionnelle et l'adapter
- Etablir des procédures pour garantir la montée en compétence de chacun·e

DATES

3 jours (21h)
14, 15 et 16 octobre 2024

TARIFS

Formation en inter :
680€ / adhérent
920€ / non adhérent



Fédération
des acteurs de
la solidarité
PAYS DE LA LOIRE

ENCADRER DES SALARIÉ·E·S EN SITUATION DE PRODUCTION VERS L'EMPLOI DURABLE

POUR QUI ?

Intervenant·e·s sociaux·ales des secteurs de l'hébergement-logement, de l'IAE, de la santé...

Aucun prérequis

VOS FORMATEUR·RICE·S

Formateur diplômé spécialisé dans l'IAE, l'ESS et le travail social
Professionnelle FAS Pays de la Loire

PÉDAGOGIE

- Méthodes actives, questionnement, brainstorming, analyse de pratique, travaux en sous- groupes
- Evaluations formatives
- Questionnaires d'autoévaluation des acquis
- Enquêtes pré et post formation

OBJECTIFS

- Comprendre l'environnement professionnel et institutionnel de l'encadrant·e technique en SIAE
- Maîtriser les bases du métier d'encadrant·e technique (accueillir et intégrer des salarié·e·s, manager une équipe)
- Développer le travail d'équipe et de réseau pour accompagner vers l'emploi durable

CONTENU

Jour 1 : L'environnement professionnel et institutionnel de l'IAE et ses conséquences sur le métier d'encadrant·e technique

- Comprendre l'environnement de l'IAE et ses conséquences sur le métier d'Encadrant·e technique
- Comprendre et objectiver les représentations sur les publics accueillis
- Déterminer la juste posture de l'encadrant·e

Jour 2 : L'encadrement et l'animation d'équipe de salarié·e·s en parcours

- Connaître la zone de responsabilité de l'encadrant·e
- Favoriser la motivation au sein d'une équipe
- Accueillir et intégrer de nouveaux·elles salarié·e·s

Jour 3 : Le management d'une équipe de salarié·e·s en parcours

- Organiser le travail dans un management coopératif
- Contrôler et évaluer le travail réalisé
- Associer l'équipe aux décisions

Jour 4 : La coopération avec les professionnel·le·s en charge de l'accompagnement

- Définir les contours de la coopération
- Situer chacun dans le projet de la structure
- Déterminer la fonction d'accompagnement et son portage

DATES

4 jours (28h)
15, 16 octobre
et 3, 4 décembre 2024

TARIFS

Formation en inter :
440€ / adhérent
500€ / non adhérent

Formation en intra dans vos locaux :
Nous consulter



Fédération
des acteurs de
la solidarité
PAYS DE LA LOIRE

LES FONDAMENTAUX DU DROIT DES PERSONNES ÉTRANGÈRES

POUR QUI ?

Professionnel-le-s du secteur social amenés à rencontrer des personnes étrangères

Aucun prérequis

VOTRE FORMATEUR·RICE

Juriste / formatrice droit des étrangers

PÉDAGOGIE

- Apports théoriques et juridiques
- Enseignement participatif et interactif
- Partage d'expériences
- Etudes de cas
- Evaluation par questionnaire et quizz bilan à chaque séquence clé, enquêtes pré et post formation

« Formation complète, dynamique, interactive ; contenu de qualité adapté à notre secteur social »

Paroles de participant·e-s (2023)

OBJECTIFS

- Connaître et comprendre les différentes catégories de titres de séjour, les procédures et requis pour y accéder ainsi que les droits afférents
- Savoir accompagner les personnes en situation administrative précaire du fait d'un refus de leur demande de titre de séjour
- Comprendre les mesures d'éloignement et les décisions individuelles relevant de l'application des règles du droit au séjour (assignations administratives à résidence, placement en rétention administrative...) pour orienter et accompagner de manière adéquate les personnes

CONTENU

Jour 1 : Accompagner les personnes étrangères dans l'accès et l'exercice de leurs droits

- Principes généraux
- Réflexes pratiques et juridiques
- L'entrée sur le territoire

Jour 2 : L'accès au séjour en France

- Règles et documents
- La demande de titre de séjour
- Droits et devoirs rattachés au droit au séjour

Jour 3 : L'éloignement des personnes étrangères et les voies de recours

- Le refus du droit au séjour et ses conséquences
- Les mesures d'éloignement et décisions associées
- Les recours possibles

Jour 4 : Retour sur des situations professionnelles vécues et réactivation des connaissances

DATES

4 jours (28h)
4, 5, 6 novembre 2024
et 23 janvier 2025

TARIFS

Formation en inter :
880€ / adhérent
1200€ / non adhérent

Formation en intra
dans vos locaux :
Nous consulter



Fédération
des acteurs de
la solidarité
PAYS DE LA LOIRE

TRAVAIL SOCIAL ET ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS AU NUMÉRIQUE

POUR QUI ?

Intervenant·e·s sociaux·ales du champ de l'insertion (asile, hébergement, IAE, logement).

Aucun prérequis

VOTRE FORMATEUR·RICE

Formatrice spécialisée dans les pratiques numériques, la prévention des usages et la médiation numérique

PÉDAGOGIE

- Apports théoriques
- Formation interactive, ludique et créative avec des exercices d'application (cas pratiques)
- Mises en pratique et dispense de conseils individualisés pour chaque stagiaire
- Méthodes interrogatives et participatives
- Questionnaires d'autoévaluation des acquis
- Enquêtes pré et post formation

OBJECTIFS

- Appréhender le contexte de la dématérialisation, les démarches administratives et adapter une posture d'accompagnement en médiation numérique en respectant les règles de confidentialité et de protection des données
- Accompagner une personne ou un groupe de personnes à utiliser le numérique, lui permettre d'utiliser les bons outils et d'accéder à ses droits

CONTENU

Jour 1 : Connaître les enjeux du numérique dans le travail social posture, éthique, confidentialité

- La dématérialisation des démarches administratives : contexte et analyse
- Éthique, confidentialité, protection des données
- Les postures de l'accompagnement en médiation numérique

Jour 2 : Accompagner une personne ou un groupe de personnes à utiliser le numérique et lui permettre d'utiliser les bons outils et d'accéder à ses droits

- Les préalables à l'action de médiation
- Organiser l'accompagnement : diagnostic, accompagnement, orientation
- La construction de l'offre pédagogique collective

DATES

2 jours (14h)
Dates à définir ensemble

TARIFS

Formation en intra dans vos locaux :
Nous consulter



Fédération
des acteurs de
la solidarité
PAYS DE LA LOIRE

LE DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR DES PERSONNES

POUR QUI ?

Intervenant·e·s sociaux·ales des secteurs de l'hébergement-logement, de l'IAE, de la santé...

Aucun prérequis

VOTRE FORMATEUR·RICE

Formateur et consultant
Membre de l'ANANDA DPA et de l'association internationale du DPA

PÉDAGOGIE

- Mobilisation de la pratique concrète des participant·e·s, apports théoriques et analyse des réflexions sur le travail social
- Travaux en petits groupes
- Questionnaires d'auto évaluation
- Enquêtes pré et post formation

« Formation dynamique qui permet l'expérimentation très concrète avec un juste équilibre entre théorie et mise en pratique ; nouvelle approche qui met l'utilisateur au cœur de son projet approche qui peut être mise en place rapidement dans l'institution »

Paroles de participant·e·s (2023)

OBJECTIFS

- Définition du contexte avec l'utilisateur·ère, à partir de ce qu'il considère comme essentiel pour lui
- Prise en compte de la complexité et de la diversité des enjeux et des logiques et contextes d'action de toutes les parties prenantes
- Conduite contextuelle des interventions, en définissant avec la personne une cible de changement concrète, adaptée et adaptable

CONTENU

La formation repose sur un postulat : expérimenter le développement de son propre pouvoir d'agir va permettre de favoriser le développement de celui des personnes accompagnées

Premier module (jours 1 et 2) :

- Exploration des situations à la lumière des deux premières « balises » de l'approche DPA : définition du problème et analyse des enjeux puis apports sur certains aspects théoriques
- Travail de mise en pratique dans l'intersession

Deuxième module (jours 3 et 4) :

- A partir de situations d'interactions concrètes travailleur·euse social·e/utilisateur·ère·s, exploration des deux autres « balises » de l'approche DPA : conduite contextuelle du changement, apprentissage expérientiel et conscientisation
- Apports théoriques et groupes d'analyse de notions clés du travail social

DATES

4 jours (28h)
Dates à définir ensemble

TARIFS

Formation en intra dans vos locaux :
Nous consulter



Fédération
des acteurs de
la solidarité
PAYS DE LA LOIRE

DROITS DES PERSONNES ACCUEILLIES ET ACCOMPAGNÉES : MIEUX COMPRENDRE LES ENJEUX DU CONSENTEMENT

POUR QUI ?

Intervenante-s sociaux·ales du champ de l'insertion (Asile, hébergement, IAE, logement)

Aucun prérequis

VOTRE FORMATEUR·RICE

Sociologue, consultant et formateur en médiation et gestion des conflits

PÉDAGOGIE

- Apports théoriques
- Travaux en sous-groupes
- Questionnaires d'autoévaluation des acquis
- Enquêtes pré et post formation

OBJECTIFS

- Mieux comprendre l'importance de la notion de consentement aujourd'hui
- Identifier les grandes évolutions sociétales récentes et la manière dont elles bouleversent notre rapport au consentement (#Metoo, Scandale ORPEA, notion d'emprise)
- Mieux saisir les rapports entre violence, manipulation et consentement
- Travailler à des positionnements justes dans le cadre professionnel

CONTENU

Jour 1 :

Définitions / déconstruction de la notion de consentement

- Consentement et évolution du seuil de tolérance de la violence dans les sociétés contemporaines
- Consentement et injonctions paradoxales : « Consentez ! »
- Le consentement : spontané ou suscité ?
- Manipulation et consentement
- Quelques éléments de psychologie interindividuelle

Consentement et vécu professionnel

- Identification des situations où le consentement est en jeu
- Respect de la personne et consentement
- Assertivité et consentement

Jour 2 : Retour d'expériences, construction de stratégies positives collectives et personnelles

DATES

2 jours (14h)

TARIFS

Formation en intra dans vos locaux :
Nous consulter

RENDRE SA COMMUNICATION ÉCRITE PLUS ACCESSIBLE À TOUS LES PUBLICS

POUR QUI ?

Intervenant·e·s sociaux·ales du champ de l'insertion (asile, hébergement, IAE, logement)

Amener un document existant de sa structure sur lequel travailler lors de la formation et se munir si possible d'un ordinateur portable

VOTRE FORMATEUR·RICE

Intervenante formée FALC, expériences dans les champs du handicap et de l'insertion

PÉDAGOGIE

- Analyses de documents
- Apports de connaissances
- Projection de films sur des expériences et des réalisations
- Questionnaires d'autoévaluation des acquis
- Enquêtes pré et post formation

« Apprend/ donne à connaître une méthode très importante pour rendre notre communication plus accessible ; théorie avec mise en pratique sur nos supports »

Paroles de participant·e·s (2024)

OBJECTIFS

- Appliquer une méthode pour construire une information accessible dans les structures
- Construire un plan d'action de mise en accessibilité des documents, -incluant le public accompagné

CONTENU

Jour 1 :

Les bases de l'accessibilité des documents

- Le contexte législatif et réglementaire, les origines de l'information accessible
- Les enjeux de l'accessibilité des documents
- Analyse de l'existant au sein de la structure et sur le territoire

Les grandes règles de l'accessibilité des documents (travail de déduction à partir d'études comparées de document)

- La nécessaire implication des personnes accompagnées
- Le choix des mots et la construction des phrases

Jour 2 :

Les grandes règles de l'accessibilité des documents (suite)

- L'illustration des documents
- La mise en page et la police des caractères

La construction d'un document accessible

- Les moyens pour impliquer les personnes accompagnées dans l'élaboration et la validation du document
- Mise en pratique et plan d'action

DATES

2 jours (14h)

TARIFS

Formation en intra dans vos locaux :
Nous consulter



Fédération
des acteurs de
la solidarité
PAYS DE LA LOIRE

POUR QUI ?

Intervenant·e·s sociaux·ales du champ de l'insertion (asile, hébergement, IAE, logement)

Aucun prérequis

VOTRE FORMATEUR·RICE

Anthropologue, auteure et formatrice sur la méthodologie interculturelle

PÉDAGOGIE

- Apports théoriques
- Partages d'expérience
- Ateliers en sous-groupes
- Mises en situation
- Questionnaires d'autoévaluation des acquis
- Enquêtes pré et post formation

OBJECTIFS

- Saisir les principes de l'approche interculturelle
- Savoir pratiquer le décentrement et découvrir les zones de turbulence avec d'autres modèles culturels
- Savoir utiliser plusieurs outils d'analyse, de dialogue et d'animation avec les publics

CONTENU

Jour 1

- Définitions, principes et aspects pratiques des termes de « culture », « identité », « interculturel »
- La pratique du « décentrement »
- Analyse de conflits ou de malentendus culturels à partir de situations apportées par les participant·e·s

Jour 2

- Les incompréhensions interculturelles à l'intérieur d'un groupe ou entre publics et intervenant·e·s
- Identité et sentiment d'appartenance
- Outils « les Zones de turbulences interculturelles », le métalangage, la communication interculturelle

DATES

2 jours (14h)

TARIFS

Formation en intra dans vos locaux :
Nous consulter



Fédération
des acteurs de
la solidarité
PAYS DE LA LOIRE

LES CLÉS POUR UNE APPROCHE SÉCURE ET ACCUEILLANTE DES PERSONNES EN SOUFFRANCE PSYCHIQUE

POUR QUI ?

Intervenant·e·s sociaux·ales du champ de l'insertion (asile, hébergement, IAE, logement)

Aucun prérequis

VOTRE FORMATEUR·RICE

Formateur professionnel de santé intervenant dans le champ de la réhabilitation, et Equipes Mobiles Psychiatrie Précarité

PÉDAGOGIE

- Exposés théoriques
- Exercices pratiques
- Mise en situation
- Travaux en sous groupes
- Retours d'expérience
- Supports vidéo
- Evaluations formatives
- Questionnaires d'autoévaluation des acquis

« Meilleure compréhension des troubles et souffrance psychique, être mieux armée pour les aborder »

Paroles de participant·e·s (2023)

OBJECTIFS

- Être capable de reconnaître les situations de trouble psychique et de détresse psychique et comprendre leurs manifestations
- Être capable de communiquer, informer, contenir, orienter les personnes en situation de souffrance psychique
- Développer le travail d'équipe et de réseau partenarial pour mieux accompagner

CONTENU

Jour 1 et 2 :

- Débriefing et échanges sur les représentations sociales et les préjugés en santé mentale
- La santé mentale définition et enjeux (source Organisation Mondiale de la Santé)
- Qu'est-ce qu'un trouble psychique ?
- Approche clinique des différents troubles psychiques : la schizophrénie, les troubles de l'humeur, les troubles graves de la personnalité, addictions.
- Études de cas
- Le handicap psychique et la souffrance psychique
- Crise, urgence, agitation, comportements problématiques : savoir se positionner et communiquer dans les situations critiques
- Analyses de situations rencontrées et co-construction de protocoles d'action
- Le réseau en santé mentale sur le territoire
- La notion de secret partagé

Jour 3 :

- Le dispositif EMPP
- Vignettes cliniques : étude de cas et questionnement de pratique

DATES

3 jours (21h)

TARIFS

Formation en intra dans vos locaux :
Nous consulter



Fédération
des acteurs de
la solidarité
PAYS DE LA LOIRE

L'ACCÈS AUX PRESTATIONS SOCIALES DES PERSONNES ÉTRANGÈRES

POUR QUI ?

Professionnel·le·s du secteur social amené·e·s à rencontrer des personnes étrangères

Aucun prérequis

VOTRE FORMATEUR·RICE

Juriste / formatrice droit des étrangers

PÉDAGOGIE

- Apports théoriques et juridiques
- Enseignement participatif et interactif
- Partage d'expériences
- Etudes de cas
- Evaluation par questionnaire et quizz bilan à chaque séquence clé
- Questionnaires d'autoévaluation des acquis
- Enquêtes pré et post formation

« Formation complète, dynamique, interactive ; contenu de qualité adapté à notre secteur social »

Paroles de participant·e·s (2023)

OBJECTIFS

- Connaître les conditions que doivent réunir les étrangers pour prétendre à l'octroi de prestations sociales, en fonction de la nature de celles-ci
- Connaître les différents dispositifs de prise en charge des frais médicaux des personnes étrangères
- Comprendre l'impact de la situation administrative d'une personne étrangère sur l'évolution de ses droits aux prestations sociales
- Savoir accompagner les personnes étrangères dans les démarches de contestation d'un refus de droit opposé par un organisme de sécurité sociale

CONTENU

Introduction

- Le système de protection sociale en France : introduction aux logiques d'assurance, d'assistance et de protection universelle
- Le principe d'égalité de traitement et de non-discrimination en matière de sécurité sociale
- L'abandon du critère de nationalité
- La généralisation de la condition de régularité de séjour

Jour 1

- La condition de régularité de séjour des personnes étrangères du point de vue de la sécurité sociale
- La prise en charge des frais médicaux et de santé des personnes étrangères
- Les conditions d'octroi des prestations sociales, en fonction de leur nature

Jour 2

- Le contentieux de la sécurité sociale : contester une décision prise par un organisme de sécurité sociale
- Les réclamations, médiations et voies de recours
- Les procédures et moyens à invoquer
- Les partenaires à solliciter en cas de blocages

DATES

2 jours (14h)

TARIFS

Formation en intra dans vos locaux :
Nous consulter

S'INITIER À LA MÉDIATION ACTIVE

POUR QUI ?

Intervenant·e·s sociaux·ales du champ de l'insertion (asile, hébergement, IAE, logement)

Prérequis : Accompagner les publics vers l'insertion professionnelle, être en relation ponctuelle ou régulière avec des entreprises

VOTRE FORMATEUR·RICE

Salariée de la Fédération des Acteurs de la Solidarité spécialisée dans l'accès à l'emploi et la médiation active

PÉDAGOGIE

- Exposés théoriques, apport de connaissances, retours d'expériences et d'outils méthodologiques (guides, témoignages...)
- Appui sur les pratiques des apprenant·e·s (échanges de pratiques) et travail en petits groupes afin de faire émerger des propositions d'évolution
- Questionnaires d'auto évaluation des acquis
- Enquêtes pré et post formation

« Échanges de pratique - partage, retour d'expériences - outils concrets, réseau - formatrice agréable et dynamique »

Paroles de participant·e·s (2023)

OBJECTIFS

- Comprendre les principes de la médiation active à l'emploi
- Rapprocher la méthode de sa propre pratique professionnelle
- Identifier les actions à engager pour se rapprocher des entreprises du territoire

CONTENU

Jour 1 : Partir des expériences de participant·e·s pour identifier les leviers à utiliser afin de permettre l'accès à l'emploi durable des personnes concernées par le chômage de longue durée.

Définition de la médiation active et des 3 stratégies à mobiliser :

- Réseaux d'entreprises
- Mises en relation
- Suivi dans l'emploi

Présentation des 5 principes d'action de la médiation active :

- Réduire la sélectivité dans l'accès à l'emploi
- Développer le pouvoir d'agir
- Faire évoluer les modes de recrutement et d'intégration
- Développer la réactivité
- Se coordonner avec les équipes sociales et médicosociales

Conséquences de la médiation active sur l'accompagnement : médiation VS intermédiation / accompagnement linéaire VS accompagnement itératif

Jour 2 : Comment structurer une offre d'accompagnement auprès de l'entreprise ? Quels moyens mobiliser ?

- Soutien au recrutement
- Accompagnement de la phase d'accueil et d'intégration dans le poste
- Suivi dans l'emploi

La médiation active fait aussi évoluer l'accompagnement proposé à la personne en recherche d'emploi : enjeux de valorisation, de création de la motivation, stratégie d'opportunité et analyse des mises en situation professionnelle répétées proposées à la personne.

DATES

2 jours (14h)

TARIFS

Formation en intra dans vos locaux :
Nous consulter



Fédération
des acteurs de
la solidarité
PAYS DE LA LOIRE

CONNAÎTRE ET COMPRENDRE

Les sessions de formation « Connaître et comprendre » sont destinées aux nouveaux·elles administrateur·rice·s, bénévoles et salarié·e·s qui ont intégré récemment un organisme de lutte contre l'exclusion. Les formations « Connaître et comprendre » visent à fournir à ces nouvelles forces vives du secteur un premier niveau de connaissance des politiques publiques et des dispositifs régissant les différents secteurs d'intervention.

	FORMATIONS À PROGRAMMER SELON VOS DEMANDES		DATES
	Accueil, hébergement, insertion par le logement - spécifique professionnels des fonctions supports	7h	Dates à définir ensemble
	L'insertion par l'activité économique	7h	
	Le secteur de la demande d'asile	7h	
	Les dispositifs d'accès à la santé	7h	

ACCUEIL, HÉBERGEMENT, INSERTION PAR LE LOGEMENT

POUR QUI ?

Nouveaux·elles salarié·e·s et bénévoles désirant atteindre un premier niveau de connaissance du secteur

Aucun prérequis

VOTRE FORMATEUR·RICE

Chef de projet à la Fédération des Acteurs de la Solidarité Pays de la Loire

PÉDAGOGIE

- Exposés théoriques et méthode active
- Distribution de documents ressources
- Jeux d'auto-évaluation et quizz bilan
- Enquêtes pré et post formation

OBJECTIFS

- Appréhender les différents dispositifs de l'accueil, l'hébergement et l'accès au logement
- Connaître les différents publics, acteur·rice·s et financeurs concerné·e·s par chaque dispositif.
- Se repérer dans la complexité des dispositions législatives et réglementaires
- Comprendre les enjeux des principales réformes en cours : Logement d'abord, ...

CONTENU

Les publics de l'hébergement et du mal logement

- Évolution du profil des personnes à la rue
- Approche quantitative et qualitative

Les différents dispositifs d'hébergement et du logement

- La veille sociale
- L'hébergement
- Le logement adapté

Les différents schémas et programmation du secteur

- Plans Départementaux pour l'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées, Conventions Pluriannuelles d'Objectifs et de Moyens

Les grandes lois de référence

- Loi 2 janvier 2002
- Loi DALO : Droit au Logement Opposable
- Loi ALUR : Accès au Logement et à l'Urbanisme Rénové
- Loi ELAN : Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique

Les réformes en cours : le Logement d'abord

- Origines du Logement d'abord en France
- Evolutions
- Analyses et perspectives

DATES

1 jour (7h)
Dates à définir ensemble

TARIFS

Formation en inter :
220€ / adhérent
300€ / non adhérent
60€/ bénévole

L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

POUR QUI ?

Nouvelles-aux salarié-e-s et bénévoles désirant atteindre un premier niveau de connaissance du secteur

Aucun prérequis

VOTRE FORMATEUR·RICE

Salariée de la Fédération des Acteurs de la Solidarité spécialisée dans l'accès à l'emploi et la médiation active

PÉDAGOGIE

- Présentations théoriques
- Echanges et débats
- Distribution de documents
- Questionnaires d'autoévaluation des acquis
- Enquêtes pré et post formation

« Formation interactive bien calibrée sur le temps ; vision globale de l'IAE et de ses acteurs »

Paroles de participant·e-s (2023)

OBJECTIFS

- Appréhender l'évolution de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) depuis sa création et les impacts de ses évolutions sur l'accompagnement
- Comprendre les spécificités des différentes Structures d'Insertion par l'Activité Economique (ACI, EI, AI, ETTI, EITI)
- Identifier les apports du triptyque : mise en emploi, formation, accompagnement
- Comprendre le rôle et les missions des réseaux de l'IAE
- Repérer les pilotes et financeurs du secteur

CONTENU

L'Insertion par l'Activité Economique

- Origines
- Définition dans le Code du Travail
- Développement et reconnaissance par les pouvoirs publics - Pacte Ambition IAE

Présentation des différentes Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE)

- Principes communs
- Spécificités entre les SIAE (publics, financements...)
- Passerelles possibles dans une optique de parcours

Focus sur les SIAE en Pays de la Loire

- Nombre de SIAE
- Répartition
- Supports d'activité

La gouvernance de l'IAE : pilotes, financeurs, parties prenantes et instances de concertation

Les réseaux de l'IAE : présentation et spécificités

DATES

1 jour (7h)
Dates à définir ensemble

TARIFS

Formation en inter :
220€ / adhérent
300€ / non adhérent
60€/ bénévole

LES DISPOSITIFS D'ACCÈS À LA SANTÉ

POUR QUI ?

Nouvelles-aux salarié-e-s et bénévoles désirant atteindre un premier niveau de connaissance du secteur

Aucun prérequis

VOTRE FORMATEUR·RICE

Chargée de mission à la Fédération des Acteurs de la Solidarité Pays de la Loire

PÉDAGOGIE

- Exposés théoriques et méthode active
- Distribution de documents ressources
- Jeux d'auto-évaluation et quizz bilan
- Enquêtes pré et post formation

OBJECTIFS

- Appréhender les différents dispositifs concourant à l'accès à la santé
- Savoir situer les dispositifs dans le parcours de santé, le parcours de vie et le parcours résidentiel
- Parvenir à se repérer dans la complexité des dispositions législatives et réglementaires

CONTENU

- **Introduction sur le système de santé et la place de la précarité dans ce système**
- **Les missions des dispositifs sanitaires, de prévention et médico-sociaux qui concourent à la lutte contre les inégalités sociales de santé et à la lutte contre l'exclusion** (LHSS, LAM, ACT, CSAPA, CAARUD, CFPD, PASS, points santé...) et leur lien avec les dispositifs sociaux et d'insertion
- **L'articulation entre les dispositifs dédiés et le droit commun**
- **L'accompagnement santé en questions**
- **De la prévention aux soins** : le parcours santé des personnes en situation de précarité

DATES

1 jour (7h)
Dates à définir ensemble

TARIFS

Formation en inter :
220€ / adhérent
300€ / non adhérent
60€/ bénévole

LE SECTEUR DE LA DEMANDE D'ASILE

POUR QUI ?

Nouvelles-aux salarié-e-s et bénévoles désirant atteindre un premier niveau de connaissance du secteur

Aucun prérequis

VOTRE FORMATEUR·RICE

Chargée de mission à la Fédération des Acteurs de la Solidarité Pays de la Loire

PÉDAGOGIE

- Exposés théoriques et méthode active
- Distribution de documents ressources
- Jeux d'auto-évaluation et quizz bilan
- Enquêtes pré et post formation

OBJECTIFS

- Appréhender les différents dispositifs concourant à l'accueil et à l'accompagnement des demandeur·euse·s d'asile et des réfugié·e·s
- Connaître les publics, acteur·rice·s et financeurs concernés
- Se repérer dans la complexité des dispositions législatives et

CONTENU

La protection internationale

- Définitions
- Concepts
- Histoire

Le parcours géographique et administratif du·de la demandeur·euse d'asile

- Arrivée sur le territoire
- Procédure d'asile
- Conditions matérielles d'accueil

Le Dispositif National de l'Accueil - DNA

- Premier accueil
- Hébergement
- Accompagnement
- Sortie du dispositif

Les acteur·rice·s sur le territoire, du premier accueil à l'intégration

DATES

1 jour (7h)
Dates à définir ensemble

TARIFS

Formation en inter :
220€ / adhérent
300€ / non adhérent
60€/ bénévole



Fédération
des acteurs de
la solidarité
PAYS DE LA LOIRE

STRATÉGIE ET QUALITÉ

Les sessions de formations « Stratégie et qualité » sont destinées aux acteur·rice·s des organismes (administrateur·rice·s, bénévoles, personnes accueillies et salarié·e·s) souhaitant mettre en place différents types de démarches projets au sein de leur structure. Les formations « Stratégie et qualité » visent à fournir des repères sur les enjeux et les méthodes pour mener des démarches projets spécifiques. Ces temps de formations peuvent se décliner aussi bien en inter organisme qu'en intra organisme selon la dynamique recherchée.

FORMATIONS PROGRAMMÉES		DATES
Le management au service de la dynamique d'équipe dans le travail social	14h	15 mars, 29 mars (matin) et 19 avril (matin)
FORMATIONS À PROGRAMMER SELON VOS DEMANDES		
Participation des personnes accompagnées : de la théorie à la mise en oeuvre	*	Dates à définir ensemble
Elaborer ou réactualiser son projet de structure	*	

* Durée d'intervention personnalisée

LE MANAGEMENT AU SERVICE DE LA DYNAMIQUE D'ÉQUIPE DANS LE TRAVAIL SOCIAL

POUR QUI ?

Directeur.rice ou responsable en charge de manager des équipes

Aucun prérequis

VOTRE FORMATEUR·RICE

Consultante et coach certifiée – Dynamiques de coopération et processus de changement

PÉDAGOGIE

- Apports théoriques et méthodologiques tenant compte des spécificités du secteur
- Formation-action : travail en groupe sur des études de cas
- Remise d'une boîte à outils à chaque participant·e
- Questionnaires d'autoévaluation des acquis
- Enquêtes pré et post formation

« Les points forts de la formation sont les apports théoriques (outils et méthodes), le partage d'expérience et la grande qualité de la formation »

Paroles de participant·e-s (2023)

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux d'un management de qualité et prendre du recul sur sa posture et ses pratiques
- Identifier les différentes dimensions de la fonction managériale et être en mesure de se positionner sur chacune
- Disposer de méthodes et d'outils pour déployer un management adapté à son contexte et accompagner le changement dans ses équipes
- Bénéficier d'un espace de partage d'expériences et de réflexion entre pair·e-s

CONTENU

Définitions et enjeux du management

- Evolution de la société et des approches du management
- Les spécificités du management dans le secteur social

Les dimensions du management

- Travailler avec les parties prenantes pour définir sa feuille de route
- Accompagner et faire progresser chacun·e de ses collaborateur·rice·s
- Les fondamentaux du pilotage
- La gestion des priorités et du temps

DATES

1 jour + 2 demi-journées (14h)
15 mars, 29 mars (matin) et
19 avril (matin) 2024

TARIFS

Formation en inter :
440€ / adhérent
600€ / non adhérent

Formation en intra
dans vos locaux :
Nous consulter



ÉLABORER OU RÉACTUALISER SON PROJET DE STRUCTURE

POUR QUI ?

L'ensemble des acteur·rice·s (direction, salarié·e·s, bénévoles, administrateur·rices, personnes accompagnées), des associations et organismes du secteur de l'action sociale et de l'insertion

Aucun prérequis

VOS FORMATEURS·RICE·S

Chargé·e·s de mission de la Fédération des acteurs de la solidarité Pays de la Loire en fonction des thématiques traitées

PÉDAGOGIE

- Apports théoriques
- Travaux en sous-groupes
- Documentation (recommandations et référentiels ...)
- Questionnaires et quizz bilan
- Enquêtes pré et post formation

OBJECTIFS

Ce module doit permettre aux associations, établissements ou services d'acquérir des méthodes et outils pour organiser les conditions dans lesquelles ils pourront élaborer ou réactualiser leur projet. Il s'agit donc de :

- Structurer et donner un cadre à l'élaboration d'un projet d'établissement
- Apporter des éléments théoriques et méthodologiques pour l'élaboration d'un projet d'établissement
- Transmettre les règles de structuration et de rédaction d'un projet d'établissement

CONTENU

Réaliser les étapes de la construction du projet associatif / projet d'entreprise / d'établissement

- Valeurs et principes
- Objectifs généraux
- Objectifs opérationnels ou missions
- Prestations ou activités selon les différentes missions : accueillir, héberger, produire, accompagner vers l'emploi
- Moyens mobilisés : ressources humaines, ressources matérielles, partenariat
- Perspectives : objectifs de progrès, scénarios d'évolution, modalités d'évaluation du projet d'établissement...
- Place des personnes accueillies/accompagnées dans le projet d'établissement

Connaître la méthodologie et l'organisation de l'écriture du projet de d'établissement

- Structuration
- Passage de l'analyse à la synthèse
- Points sur les documents intermédiaires
- Rédaction du projet, conditions de faisabilité
- Plans d'action prévisibles

DATES

Durée d'intervention personnalisée
Dates à définir ensemble

TARIFS

Formation en intra dans vos locaux :
1000€ / jour / adhérent
1200€ / jour / non adhérent

PARTICIPATION DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES : DE LA THÉORIE À LA MISE EN OEUVRE

POUR QUI ?

L'ensemble des acteur·rice·s (direction, salarié·e·s, bénévoles, administrateur·rice·s, personnes accompagnées), des associations et organismes du secteur de l'action sociale et de l'insertion

Aucun prérequis

VOS FORMATEURS·RICE·S

Chargé·e·s de mission à la Fédération des Acteurs de la Solidarité des Pays de la Loire

PÉDAGOGIE

- Méthodes créatives
- Jeux et expérimentations
- Apports théoriques
- Travaux en sous-groupes
- Questionnaires et quizz bilan
- Enquêtes pré et post formation

OBJECTIFS

- Apporter un éclairage autour de la question de la participation des personnes accompagnées : cadre légal, origines, ...
- Transmettre des points de repères théoriques sur la participation et le développement du pouvoir d'agir
- Connaître et maîtriser les outils de la participation
- Expérimenter des méthodes d'animation

CONTENU

- Définition et origine de la participation
- Retour sur le cadre légal : les textes, obligations et marges de manœuvre pour l'association
- Agir avec les personnes accueillies et/ ou accompagnées » : quels sont les objectifs et les enjeux ?
- Les instances participatives existantes :
 - En interne des associations
 - Au niveau local
 - Au niveau régional
 - Le Conseil Régional des Personnes Accompagnées
 - Au niveau national
- Elaborer un plan d'action pour la mise en œuvre de la participation au sein de la structure

DATES

Durée d'intervention personnalisée
Dates à définir ensemble

TARIFS

Formation en intra dans vos locaux :
Nous consulter

ENCADRANT.E TECHNIQUE D'ACTIVITÉS D'INSERTION PAR L'ECONOMIQUE

session 2023-2025 - Pays de la Loire



ETAIE est un titre professionnel de niveau IV qui permet de consolider et valoriser ses compétences de l'encadrement de salarié·e-s en parcours. Il s'agit également de faire évoluer les pratiques professionnelles en s'appuyant sur les expériences de terrain, et de professionnaliser les structures d'insertion.

Cette formation en alternance est ouverte à tous les professionnel·le-s de l'Economie Sociale et Solidaire exerçant une fonction d'encadrement. C'est une formation modulaire basée sur l'alternance intégrative avec la possibilité de suivre tout ou partie de la formation selon 4 blocs de compétences.

POUR QUI ?

Encadrant·e-s techniques d'insertion, salarié·e-s exerçant une fonction d'encadrement au sein d'une SIAE ou structure de l'ESS

Prérequis :

- Exercer la fonction d'encadrant.e technique au sein d'une structure d'insertion
- Connaître la formation et avoir des attentes claires par rapport à ses objectifs et à son contenu

VOS FORMATEURS·RICE·S

Intervenant·e-s professionnel·le-s de la formation dans le domaine de l'insertion par l'activité économique, la santé, ...

Coordinatrice de formation pour la qualité et le suivi pédagogique, avec toutes les parties prenantes

LIEU DE FORMATION

Maison de quartier des Hauts de St Aubin, Angers

PÉDAGOGIE

- Exposés théoriques
- Etudes de cas concrets
- Analyse de la pratique
- Mise à disposition en ligne de documents supports suite à la formation
- Visionnage et étude de films
- Visites apprenantes
- Travaux individuels ou par groupes

ÉVALUATION

- Formulaire d'évaluation de la formation
- Ecrits intermédiaires
- Dossier professionnel écrit à rendre en fin de formation
- Soutenance orale avec un jury professionnel
- Quiz réguliers durant la formation (non pris en compte dans la validation du titre professionnel)
- Feuilles de présence

Intitulé : Encadrant technique d'activités d'insertion par l'économie
Code RNCP : 36697
Nom du certificateur : Fédération des Acteurs de la Solidarité
Date de registration : 20/07/2025
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36697/>

BLOC DE COMPÉTENCES 1 : ENCADRER DES SALARIÉ·E·S EN INSERTION

OBJECTIFS

- Connaître le contexte et la réglementation du secteur de l'IAE
- Accueillir et intégrer des nouveaux·elles aux salarié·e·s
- Organiser et contrôler le travail
- Manager l'équipe

DURÉE BC1

119 heures, 17 jours de formation + 3h pour la journée de passage de jury

DATES BC1

15 jours de formation du 8 novembre 2023 au 2 février 2024 puis préparation au jury 19 et 20 décembre 2024 et jury 30-31 janvier 2025

TARIFS

1 930 €

BLOC DE COMPÉTENCES 2 : FORMER DES SALARIÉ·E·S EN SITUATION DE PRODUCTION

OBJECTIFS

- Définir et organiser des situations de travail afin de développer les compétences des salarié·e·s
- Améliorer la capacité à transmettre des savoir-faire professionnels
- Evaluer les progressions afin de mettre en évidence et valoriser les acquis des salarié·e·s en parcours

DURÉE BC2

108 heures, 15 jours de formation + 3h pour la journée de passage de jury

DATES BC2

13 jours de formation du 14 février au 17 mai 2024 puis préparation au jury 19 et 20 décembre et jury 30-31 janvier 2025

TARIFS

1 708 €

BLOC DE COMPÉTENCES 3 : ORGANISER ET FAIRE LE SUIVI DU PROCESSUS DE PRODUCTION

OBJECTIFS

- Concevoir une prestation de biens ou de services en ayant analysé la demande
- Coordonner et suivre le déroulement d'un processus de production
- Articuler les différentes tâches de production avec les enjeux de construction du parcours d'insertion
- Maîtriser l'utilisation des outils de suivi et de contrôle

DURÉE BC3

108 heures, 15 jours de formation + 3h pour la journée de passage de jury

DATES BC3

13 jours de formation du 30 mai au 20 septembre 2024 puis préparation au jury 19 et 20 décembre et jury 30-31 janvier 2025

TARIFS

1 708 €

BLOC DE COMPÉTENCES 4 : PARTICIPER À LA CONSTRUCTION DES PARCOURS D'INSERTION DES SALARIÉ·E·S

OBJECTIFS

- Connaître les acteur·rice·s et organismes locaux de l'accompagnement professionnel, l'environnement de la SIAE
- Travailler en équipe et en réseau à la construction d'un parcours professionnel
- Accompagner les salarié·e·s en parcours vers l'emploi durable
- Contribuer au développement d'une offre de service aux entreprises / employeurs

DURÉE BC4

108 heures, 15 jours de formation + 3h pour la journée de passage de jury

DATES BC4

13 jours de formation du 2 octobre au 6 décembre 2024 puis préparation au jury 19 et 20 décembre et jury 30-31 janvier 2025

TARIFS

1 708 €

FONCTIONNEMENT de l'organisme de formation

MODALITÉS ET CONDITIONS DE PARTICIPATION

MODALITÉS DE PRÉ-INSCRIPTION

Les pré-inscriptions des stagiaires se font soit :

- par l'envoi du bulletin d'inscription dûment complété à l'adresse :

formation.pdl@federationsolidarite.org

- par l'envoi d'une liste des stagiaires par le client faisant apparaître nom, prénom, fonction et adresse mail de chaque stagiaire.

Une adresse mail par stagiaire participant·e est impérativement communiquée à l'organisme de formation, afin de permettre l'envoi de toutes les informations pédagogiques et pratiques nécessaires.

Pour la bonne organisation de l'activité de l'organisme de formation, les pré-inscriptions doivent parvenir à l'organisme de formation dans **un délai minimum de 6 semaines avant la date de tenue de la formation.**

Les pré-inscriptions sont confirmées par la FAS Pays de la Loire dans leur ordre de réception et jusqu'à concurrence du nombre de places disponibles.

Si la **formation inter** qui vous intéresse ne comporte pas de dates ou si vous souhaitez organiser une **formation intra**, merci de nous contacter pour une évaluation de votre besoin et une réponse personnalisée.

Pour toute formation non programmée, **un délai de programmation de deux mois minimum, et par conséquent d'accès à une formation**, sera indispensable, pour la bonne organisation de notre prestation.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Dans le cas de formations nécessitant des prérequis, il appartient au client de s'assurer, avec les informations mises à disposition par l'organisme de formation, que les personnes concernées par le stage ont un niveau suffisant pour suivre la formation.

Retrouvez notre catalogue, le bulletin d'inscription et

les conditions générales de vente en ligne, sur notre site internet.

Pour plus de renseignements administratifs ou pédagogiques, l'accessibilité et l'adaptation de nos formations, contacter l'accueil de la Fédération des Acteurs de la Solidarité des Pays de la Loire au 02 41 20 45 16 ou par mail pour être orienté vers les bon·ne·s interlocuteur·rice·s :

formation.pdl@federationsolidarite.org

En cas de besoin spécifique qui nécessiterait un aménagement des contenus et des modalités de formation, vous serez mis en contact avec notre référente handicap Cécile GRIMAUD, au 02 41 20 45 16 ou par mail :

cecile.grimaud@federationsolidarite.org

MODALITÉS DE PRÉ-INSCRIPTION

Dès que le nombre d'inscrit·e·s nécessaire à l'organisation d'une formation est atteint, **la convention de formation professionnelle est établie et transmise au client en double exemplaire - dont l'un est à retourner signé par le client dans un délai de 10 jours.**

L'inscription est valable à compter de la signature par les deux parties de cette convention.

TARIFS ET FINANCEMENT DE LA FORMATION

TARIFS ET MODALITÉS

Les tarifs des formations inter établissements sont fixes et indiqués en euros en net dans le catalogue de formation. Les frais de déplacement, hébergement, repas des stagiaires restent à la charge du client.

Lorsque plusieurs personnes d'un même organisme (adhérent ou non) participent à la même formation inter établissements, une réduction de 10% est accordée sur le tarif individuel et applicable dès le troisième stagiaire.

Les tarifs des formations intra établissement sont établis par l'organisme de formation à la demande d'un client et dépendent des conditions d'intervention du prestataire, de la durée de la formation et du nombre d'inscrit·e·s. La FAS Pays de la Loire s'engage à fournir un devis, qui devra lui être retourné renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

En vertu du partenariat entre les deux associations, les adhérents au réseau COORACE Pays de la Loire bénéficient du tarif «adhérent».



Le règlement des formations est à effectuer par le client dans les 30 jours après réception de facture.

Le paiement peut se faire :

- Par chèque à l'ordre de FAS Pays de la Loire ;
- Par virement ;
- Par subrogation de financement par un OPCO. Le client est tenu de fournir le justificatif de cette prise en charge lors de l'inscription, et au plus tard le 1er jour de formation, et de préciser cette démarche dans le bulletin de pré-inscription (case à cocher).

PRISE EN CHARGE PAR UN OPÉRATEUR DE COMPÉTENCES (OPCO)

L'association régionale FAS Pays de la Loire est agréée en tant qu'organisme de formation, sous le n°52490202249 (ce numéro ne vaut pas agrément de l'État) et Siret : 352 546 774 00071, lequel est certifié Qualiopi au 1er janvier 2022, au titre de la catégorie Actions de formation.



Les formations délivrées par la FAS Pays de la Loire sont donc éligibles auprès des opérateurs de compétences (OPCO), lorsque le client est éligible à un financement.

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO et souhaite procéder à un règlement par subrogation, une demande de prise en charge doit être effectuée

avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription, et au plus tard au premier jour de la formation.

En l'absence de prise en charge de la formation par un OPCO, le client est de plein droit débiteur de l'ensemble du coût de la formation.

PRÉSENCE ET LIEUX DE LA FORMATION

CONVOCACTION ET ATTESTATION DE PRÉSENCE

L'organisme de formation fait parvenir la convocation précisant le lieu de la session de formation et ses horaires, le programme, le livret d'accueil du stagiaire ainsi que toutes les informations pratiques nécessaires.

À l'issue de la formation, et sous réserve de son règlement, l'organisme de formation délivre une attestation de présence ou un certificat de réalisation de formation à distance à chaque client et/ou à l'OPCO au regard de la feuille d'émargement signée par le stagiaire.

LIEUX ET HORAIRES DE FORMATION

Sauf exception, les formations se déroulent sur la base d'une durée de 7 heures par jour, de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

En règle générale, les formations ont lieu à Angers, dans les locaux de la Fédération : 85 boulevard Germaine Tillion, 49100 ANGERS. Facilement accessibles par les transports en commun et depuis l'autoroute, nos locaux sont adaptés aux Personnes à Mobilité Réduite et peuvent accueillir 14 personnes (sauf conditions sanitaires particulières)

En fonction des provenances géographiques, des salles peuvent être mobilisées dans d'autres départements. Du fait de contraintes extérieures, certaines formations seront parfois proposées en version à distance via des visioconférences et ateliers numériques, sous réserve que le contenu pédagogique des sessions le permette et avec l'accord de toutes les parties prenantes.

CONDITIONS D'ANNULATION

CONDITIONS D'ANNULATION DU FAIT DU·DE LA STAGIAIRE OU DU·DE LA CLIENT·E

Le client peut annuler l'inscription de son·sa salarié·e à une formation, en formulant sa demande par écrit, dans un délai de 4 semaines avant le début de la formation, par courriel :

formation.pdl@federationsolidarite.org ou voie postale (FAS Pays de la Loire, 85 boulevard Germaine Tillion, 49 100 ANGERS).

Tout désistement après signature et retour de la convention fera l'objet d'une retenue de 50 € pour frais de dossier.

En cas de désistement entre 15 à 6 jours ouvrables avant la date de début de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation à hauteur de 30% du coût total initial de la formation.

En cas de désistement dans les 5 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 50% du coût total de la formation sera facturée au client.

Toute formation commencée est due à hauteur de 90% de son coût total, même si le·la stagiaire ne s'est pas présenté·e. De ce fait, toute absence à tout ou partie de la formation donne lieu à modification de l'attestation de formation.

CONDITIONS DE MODIFICATION, DE REPORT OU D'ANNULATION DU FAIT DE L'ORGANISME DE FORMATION

Jusqu'à 15 jours avant le début de la formation, l'organisme de formation se réserve un droit de modification, de report ou d'annulation au regard du nombre d'inscrit·e·s ou si la demande est partagée par la majorité des participant·e·s à la formation.

En cas de report, qui entraînerait un empêchement pour le·la stagiaire de participer à la formation, sa structure peut le remplacer en communiquant par écrit le nom et les coordonnées du·de la remplaçant·e.

En cas d'annulation, la FAS Pays de la Loire procédera au remboursement intégral de la formation, à hauteur du montant déjà perçu.

En cas de force majeure, la FAS Pays de la Loire pourra être amenée à réduire ces délais de report, dédoublement ou annulation, tout en informant ses clients dans les meilleurs délais.

Conformément aux réglementations et protocoles officiels en vigueur, l'action de formation pourra être réalisée partiellement ou intégralement à distance si les circonstances empêchent qu'elle ne soit réalisée en présentiel. Le client s'engage à exiger le respect des protocoles de sécurité applicables par le·la stagiaire, et à lui fournir les équipements de protection individuelle requis. Il s'assure également de fournir au·à la stagiaire les outils informatiques nécessaires au bon déroulement de la formation.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure (crise sanitaire, etc), l'organisme de formation ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses clients.

PROGRAMME ET CONTENU DES FORMATIONS

PROGRAMME DES FORMATIONS

L'organisme de formation se réserve le droit de modifier le lieu de la formation, d'aménager le contenu du programme ou le choix des formateur·rice·s et intervenant·e·s, sans conséquence sur les obligations du client.

S'il le juge nécessaire, l'intervenant·e pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participant·e·s. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET DROIT D'AUTEUR

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la FAS Pays de la Loire. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations, et à faire respecter cet engagement par le·la stagiaire.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la FAS Pays de la Loire sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 sur la protection des données et la Loi du 6 janvier 1978 dite « Informatique et Libertés », le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition s'agissant des données personnelles qui le concernent.

LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la FAS Pays de la Loire et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant le tribunal compétent.

La participation aux formations implique l'acceptation totale des Conditions Générales de Vente par le client.

Ce droit peut être exercé par voie postale, auprès de la Fédération des acteurs de la solidarité Pays de la Loire - 85 boulevard Germaine Tillion, 49100 ANGERS - ou par voie électronique à l'adresse suivante : formation.pdl@federationsolidarite.org

La FAS Pays de la Loire s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

RÉCLAMATIONS OU SUGGESTIONS

Si malgré toute l'attention portée par l'organisme de formation pour proposer des formations de qualité, les clients ne sont pas satisfaits ou ont constaté des dysfonctionnements ou souhaitent faire part d'une suggestion ou d'un commentaire, l'organisme de formation reste à leur disposition pour en échanger.

Nous vous invitons à nous contacter, afin d'identifier ensemble les améliorations requises.

- par téléphone : 02 41 20 45 16

- par mail : formation.pdl@federationsolidarite.org

Les informations que vous nous transmettez seront traitées avec la plus stricte confidentialité.

PLAN D'ACCÈS

VENIR EN TRAM



Ligne A : direction Avrillé depuis la gare, puis arrêt «Hauts de St Aubin»

Fréquence : environ 10/12 minutes

Trajet : Environ 20 minutes depuis la gare (sens Avrillé)

VENIR EN BUS



Ligne 6 : arrêt «LECUIT»

Ligne 5 : sens 5A arrêt «AURIOL» ou sens 5B arrêt «FRATERNITE»

De la gare, privilégiez la ligne 5A (trajet direct avec 6 minutes de marche à pied depuis l'arrêt «AURIOL»)

VENIR EN VOITURE



Sortie d'autoroute n°16

Stationnement gratuit



Fédération
des acteurs de
la solidarité

PAYS DE LA LOIRE

85 Bd Germaine Tillon 49100 ANGERS

Tél. : 02 41 20 45 16

formation.pdl@federationsolidarite.org



Fédération
des acteurs de
la solidarité

PAYS DE LA LOIRE

85 Bd Germaine Tillion 49100 ANGERS
Tél. : 02 41 20 45 16
paysdelaloire@federationsolidarite.org
www.federationsolidarite.org



Pays de la Loire

Actualités clés, conseils, événements, formations,
offres d'emploi ... retrouvons-nous chaque mois !

Inscrivez-vous à nos newsletters

Organisme de formation n° 52 49 02 022 49
(ce numéro ne vaut pas agrément de l'État)
SIRET : 352 546 774 00071
Association non assujettie à la TVA